

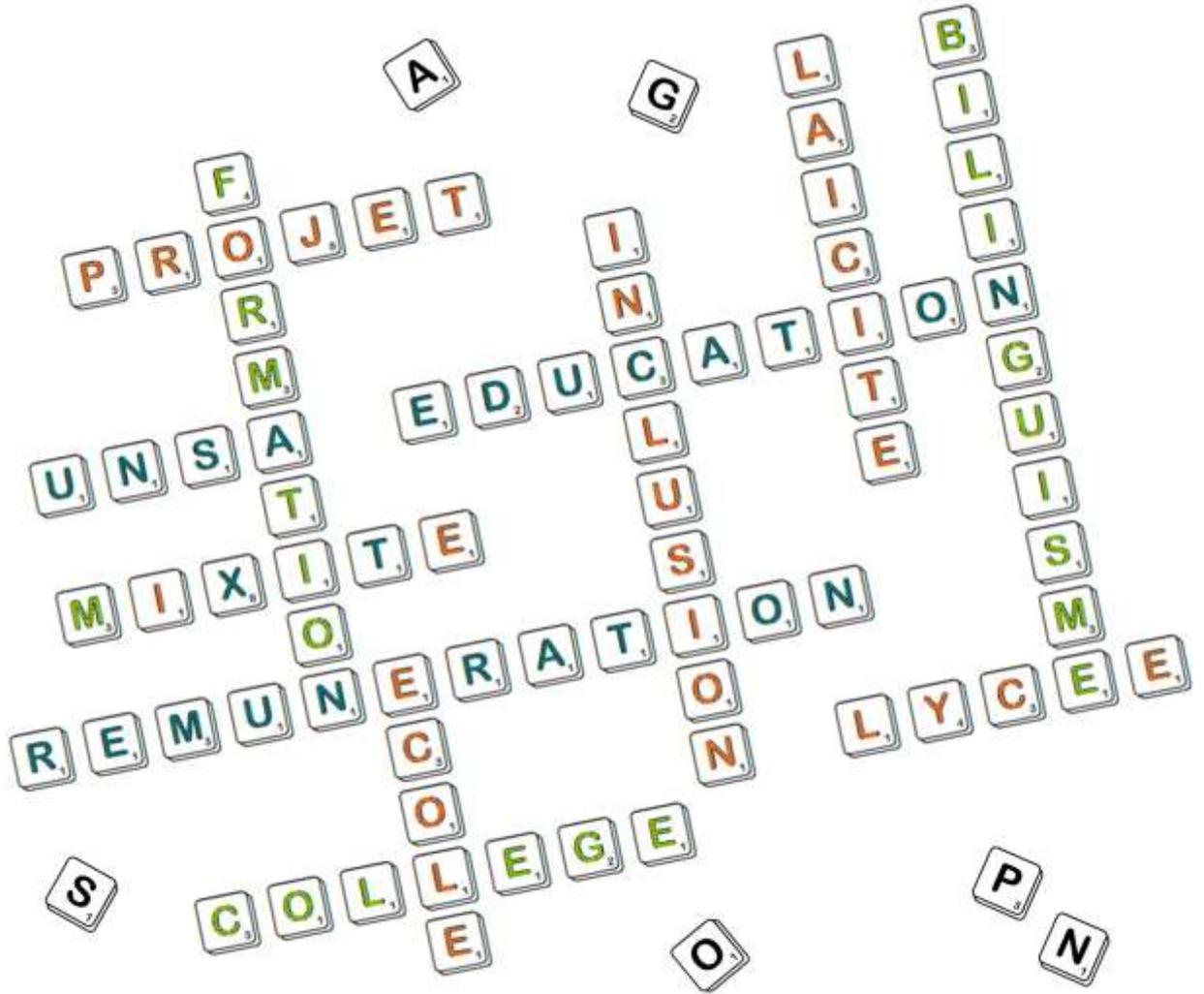
l'enseignant

L'école libératrice



L'enseignant Revue bimestrielle Directeur de publication : Franck HIALE
CPPAP n° 1018 S 06695 ISSN/1266-4626 Dépôt légal 4e trim. 13 Prix : 0.61€ Imprimé par nos soins
Section départementale des Pyrénées Atlantiques 12, rue des Alliés 64000 PAU Tel : 05 59 82 57 40 Fax : 05 59 82 57 45 Mèl : 64@se-unsas.org Web : www.se-unsas.org

Encart : bulletin de vote



Le SE-UNSA vous invite à **participer** et à **débattre** sur tous ces sujets

Mercredi 12 janvier 2022

Jeudi 13 janvier 2022

lors de son **Congrès Départemental à Orthez**

Restaurant Municipal

Renseignements et inscription :

64@se-unsas.org ou 05 59 82 57 40

La participation au congrès est un droit syndical, comme tous les droits, il ne s'use que si on ne s'en sert pas.

des **YNDICAT**
enseignants
de l'Unsa

n° 153
Décembre 2021

Tirer un bilan

Envisager des perspectives

Renouveler des équipes

Le congrès national du SE-UNSA se tiendra à Toulouse du 22 au 25 mars 2022.

La préparation de ce congrès poursuit **trois objectifs**:

Le premier vise à **l'évaluation de l'action conduite** depuis le précédent congrès au regard des objectifs fixés par celui-ci. Chaque adhérent est ainsi appelé à débattre et à se prononcer personnellement sur les rapports d'activités: national, départemental et académique.

Le second consiste à **préciser les orientations** du syndicat, à déterminer ses **revendications** s'agissant des enjeux éducatifs, corporatifs et sociaux. Le projet syndical sera soumis à débat lors du Congrès Départemental et chacun pourra se saisir des propositions pour les amender, les contester...

Le troisième objectif est **le renouvellement des instances**: Conseil Syndical Départemental et Conseil Syndical Académique, à partir des candidatures qui se sont manifestées suite à l'appel à candidature.

Le Congrès départemental est un moment important pour notre section départementale. C'est l'occasion donnée à chaque adhérent que nous sommes de déterminer l'action de son syndicat pour les quatre prochaines années. **Vous souhaitez que le syndicat défende un point précis qui vous tient à cœur?** Venez participer aux débats. Nos délégués départementaux défendront votre proposition lors du Congrès National à Toulouse et qui sait... le vote des délégués tranchera.

Le débat démocratique est intrinsèque au fonctionnement interne du SE-Unsa; c'est pourquoi je vous attends nombreux le mercredi 12 et/ou le jeudi 13 janvier 2022 à Orthez pour réussir cet exercice de démocratie.

Franck HIALE

Un congrès national, c'est :

- ◆ 700 délégués des sections départementales et académiques de toute la France et des DOM.
- ◆ 4 jours de débats, réunions, réécritures et votes.
- ◆ 3 années de préparation pour la section organisatrice
- ◆ 1 Secrétariat National élu



Dans un contexte politique marqué par une vision libérale de l'École, malgré une volonté d'affaiblir les corps intermédiaires et un enchaînement incessant des réformes, les collègues de **la section du SE-Unsa des Pyrénées Atlantiques ont toujours été actifs et mobilisés pour porter un syndicalisme combatif, réformiste et progressiste n'excluant ni la négociation ni l'action de terrain.**

Durant la crise sanitaire qui a fortement impacté les pratiques professionnelles et les conditions de travail de tous les personnels, l'équipe du SE-Unsa des Pyrénées Atlantiques a su, comme l'ensemble de la profession, s'adapter et évoluer pour continuer à **défendre, accompagner et représenter les personnels de l'Éducation nationale de notre département.**

Fort du résultat des élections professionnelles de 2018 qui ont placé le SE-Unsa 64 et sa fédération l'Unsa Education comme première organisation des Pyrénées Atlantiques, soutenue par une syndicalisation en hausse (+16,1% chez les actifs entre 2017 et 2021), l'équipe départementale a su s'étoffer, se renouveler et se dynamiser pour représenter l'ensemble des personnels dans un syndicat unique de la maternelle au lycée.

Un syndicat pour tous les personnels

Un syndicat au service des collègues syndiqués

Chaque année scolaire, l'organisation hebdomadaire des permanences à la section a permis de couvrir l'ensemble des journées de la semaine pour pouvoir répondre au mieux aux besoins des collègues.

Sur une base démocratique et en adéquation avec son conseil syndical, le SE-Unsa 64 s'est engagé dans des actions avec l'appui de ce dernier. Les permanents se sont régulièrement réunis en bureau pour déterminer des actions, coordonner les missions de chacun, se répartir les tâches et fixer un calendrier.

Chaque militant.e s'est occupé prioritairement d'une ou plusieurs missions principales relatives à un secteur (1er degré, 2nd degré, entrée métier, école inclusive, fin de carrière et retraités, conditions de travail, direction d'école, langues régionales ...) tout en restant dans l'action commune de la section liée à l'actualité locale ou nationale.

Le suivi personnalisé, l'accompagnement et l'information des personnels d'enseignement et d'encadrement

Les collègues du SE-Unsa 64 ont suivi un nombre important de dossiers personnels relatifs à la carrière : mouvement, permutations, évaluations, avancement, inéats, disponibilité, détachement et autres mobilités professionnelles... Les permanents du SE-Unsa 64 ont accompagné les collègues individuellement dans leurs démarches professionnelles et personnelles en les écoutant et en les conseillant. Dans un souci d'accueil, chaque nouvel adhérent a été contacté par téléphone ou messagerie électronique pour lui souhaiter la bienvenue et lui présenter les disponibilités et les coordonnées des permanents.

Même si la messagerie électronique est restée l'outil de communication majoritaire et le plus efficace dans les échanges, la section départementale du 64 a su adapter sa communication pour rester toujours au plus près des attentes des personnels. Site internet local (+70% de fréquentation en 5 ans), utilisation des boîtes professionnelles, groupe de discussion, envoi SMS personnalisés, réseaux sociaux, visioconférence sont autant d'outils utilisés au service d'une communication utile et efficace.

Un syndicalisme de proximité au service d'un collectif

Le SE-Unsa 64 s'est engagé à rencontrer les collègues dans les écoles et les établissements du département. Dans le premier degré comme dans le second degré, des visites d'école et d'établissement ont été réalisées régulièrement sous la forme de permanences ou de réunion d'information syndicale. Ces visites ont permis de répondre aux problématiques locales et aux actualités plus générales en cours.

Pour développer et dynamiser son réseau, le SE-Unsa 64 a poursuivi ses campagnes d'information et d'affichage dans les établissements. Pour faciliter la communication entre pairs, mais surtout rester en prise directe avec la profession, les collègues du SE-Unsa ont créé, développé et animé des groupes de discussion pour les écoles, les collèges, les lycées et la direction d'école.

En présentiel ou en distanciel, l'équipe du SE-Unsa 64 a proposé des journées de stage pour rencon-

trer, informer et répondre aux attentes et aux besoins de leurs collègues (préparer sa retraite, préparer son Rdv de carrière, mobilités professionnelles, information AESH, élèves à comportement perturbateur, liste d'aptitude direction...).

L'accompagnement des collègues qui entrent dans le métier

Le SE- Unsa 64 a fait de la formation initiale et de l'accompagnement du début de carrière une priorité. Les nombreuses permanences organisées à l'Inspé ont fait des militants du SE- Unsa 64 des interlocuteurs privilégiés auprès des étudiants et stagiaires premier et second degré. Le SE-Unsa 64 a également tenu à tisser des liens, par des rencontres régulières avec les responsables de la formation initiale.

De la formation universitaire jusqu'à la prise de fonction du premier poste, en passant par le concours, l'équipe du SE-Unsa 64 accompagne et informe ces nouveaux collègues. Afin de créer un lien particulier avec les collègues en début de carrière et de multiplier les canaux d'information, les collègues du SE- Unsa 64 organisent des visites dans les établissements, diffusent des publications spécifiques, gèrent une boîte mail dédiée aux entrants métier, et animent des groupes de discussion sur les réseaux sociaux. Des stages syndicaux ou réunions d'informations ont été organisés en tenant compte de leurs problématiques particulières (informations carrière, mutations...) en plus de l'accompagnement personnalisé et individuel.

Un syndicalisme d'action de la maternelle au lycée

Notre champ de syndicalisation s'étend des enseignants de la maternelle au lycée. Cette caractéristique favorise notre action d'élus lors des commissions paritaires et des comités techniques. Les élus du SE-Unsa 64 ont l'avantage de connaître toutes les problématiques de l'école et du second degré et sont à même de participer activement à l'ensemble des instances.

Avant de siéger dans les différentes réunions et d'y défendre les situations portées à notre connaissance, les militants du SE-Unsa 64 ont réalisé un important travail de préparation avec l'analyse des

documents transmis par l'administration, mais aussi par des fiches de suivi individuel ou des retours des correspondants des établissements pour les créations et suppressions de postes.

A l'issue des différentes instances, les élus du SE-Unsa 64 se sont attachés à réaliser des comptes rendus accessibles à tous sur notre site internet et à poursuivre l'accompagnement particulier des collègues syndiqués, ou nous ayant contactés, en les prévenant personnellement des décisions prises (appel, SMS ou mail). Avant la loi de transformation de la Fonction publique (2019), cette diffusion d'informations a toujours été faite avec un souci de discrétion qui nous a amenés à ne pas diffuser des éléments de barème renfermant des informations personnelles.

Au-delà des instances programmées, l'équipe du SE-Unsa 64 a demandé et obtenu des audiences départementales et académiques pour représenter, défendre et améliorer les conditions de travail de nos collègues. Ecole inclusive, accompagnants des élèves en situation de handicap, remplacement, direction d'école, langues régionales, dotation horaire des établissements, chant choral ont été autant de sujets que les représentants du SE-Unsa 64 ont porté lors de ces rencontres à la DSDEN ou au rectorat de Bordeaux.

Afin de défendre nos valeurs et de porter nos mandats, les collègues du SE-Unsa 64 ont régulièrement rencontré les élus de la République. Réformes des retraites, budget Education nationale, crise sanitaire ont été l'occasion d'échanges et de rencontres avec l'ensemble des députés et sénateurs de notre département. L'association des Maires de France est un interlocuteur du SE-Unsa 64 dans la préparation de la carte scolaire.

La question du bâti scolaire a été un des fils conducteurs de nos actions lors de ces dernières années scolaires. Mise en exergue par la crise sanitaire, elle fait l'objet d'une campagne de sensibilisation auprès de l'ensemble des candidats et des élus du Conseil départemental. Financement des collèges, mixité scolaire, subventionnement des établissements privés sont autant de compétences départementales dépendantes de choix locaux. Le SE-Unsa 64 a fait le choix d'être force de proposition pour



améliorer les conditions de travail des personnels et promouvoir la réussite de tous les élèves.

La fin de carrière

Les réformes des pensions des fonctionnaires ont non seulement réduit leurs montants mais ont aussi conduit à complexifier les calculs : durée d'assurance, décote, surcote, durée de services, bonifications pour enfants, rachat d'années d'études...

Les collègues en fin de carrière s'interrogent de plus en plus avant de décider du moment de départ à la retraite. Au SE-Unsa 64, nous avons accompagné nos adhérents en utilisant un logiciel qui permet d'estimer le montant futur de leur pension.

Nos valeurs, nos actions pour la réussite de tous les élèves

La laïcité

Souvent instrumentalisée au nom d'une pseudo-liberté, la laïcité doit rester pour le SE-Unsa le pivot de notre société. Elle subit aujourd'hui encore de nombreuses attaques. Nous avons conseillé plusieurs municipalités quant à leur recours face à la loi Carle. Les deux premiers articles de la loi de séparation des églises et de l'état de 1905 précisent : «*La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes...*» art1 et «*La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte...*» art2. Notre république est laïque et les collectivités locales qui en font partie ne doivent financer aucune école se réclamant d'une religion. C'est la raison pour laquelle lors des Comités Départementaux de l'Education Nationale présidés par le préfet, nous avons défendu l'école publique et la laïcité. Nos travaux ont essentiellement porté sur les budgets public/privé et la politique de financement du Conseil départemental.

Toujours vigilant, le SE-Unsa a défendu dans l'éducation un service public laïque, garant d'équité pour les élèves et leurs familles. Le SE-Unsa participe régulièrement au Collectif Laïque 64 aux côtés d'autres organisations départementales soucieuses de défendre et de promouvoir la laïcité.

Un syndicat solidaire

La République a toujours fait de la France une terre d'accueil et les mouvements migratoires ne datent pas d'hier. L'École Publique en France a toujours permis l'intégration des enfants d'immigrés. La laïcité n'est pas une option spirituelle parmi d'autres, mais bien un projet d'émancipation. C'est ce projet d'émancipation que portent avec force les militant.e.s du SE-Unsa dans l'Unsa Education et de notre union interprofessionnelle Unsa. Les militant.e.s du SE-Unsa participent et soutiennent les actions qui vont dans ce sens au sein du Réseau Education Sans Frontières (Resf64).

Luttes contre les LGBT-phobies, égalité femmes-hommes, lutte contre l'extrême droite sont autant de combats que les collègues du SE-Unsa 64 ont soutenu et auxquels ils ont participé régulièrement au cours de ces dernières années.

Un syndicat partie prenante de sa Fédération et de son Union Départementale

Les militant.e.s du SE-Unsa 64 ont participé régulièrement aux instances et réunions organisées par le SE-Unsa National et Académique. Conseils Nationaux, réunions de branches, Conseils syndicaux académiques ont été autant de lieux où les militant.e.s du SE-Unsa 64 ont fait entendre la voix et les problématiques des enseignants des Pyrénées-Atlantiques.

Activé par le travail en CHSCT (Commission Hygiène Sécurité et Conditions de Travail), le SE-Unsa 64 a su prendre ses responsabilités pour développer au sein de notre fédération des liens forts vers les autres syndicats de l'Unsa Education. Des rencontres régulières avec les syndicats des chefs d'établissement (SNPDEN), des personnels administratifs (A&I), des personnels sociaux et de santé ont permis des échanges et des débats constructifs en croisant des points de vue différents sur des problématiques communes.

En participant au développement de l'Union Départementale de l'Unsa, le Syndicat des Enseignants a démontré son attachement à une force syndicale interprofessionnelle qui syndique les salariés du secteur privé et du public. Par la participation de ses militant.e.s aux actions interprofessionnelles départementales, le SE-Unsa s'attache à développer dans notre département un syndicalisme autonome, positif et efficace.

Un syndicat ouvert sur les partenaires extérieurs

Le SE-Unsa 64 par ses militant.e.s occupe plusieurs sièges dans les conseils d'administration ou autres instances des partenaires de l'Education nationale : Autonome de Solidarité Laïque, MGEN, MAIF, ... Les militant.e.s du SE-Unsa 64 ont également participé à d'autres réunions et manifestations organisées par des associations partenaires et amies, comme les assemblées générales de l'Association Familles Laïques ou de la Fédération des Délégués de l'Education Nationale.

Le SE-Unsa a également participé au Conseil d'Administration de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA).

Afin de porter et défendre nos valeurs et nos mandats, les militant.e.s du SE-Unsa ont régulièrement rencontré les élus de la République. Députés, Sénateurs, association des Maires de France sont autant d'interlocuteurs vers lesquels le SE-Unsa a essayé de faire entendre sa voix.

Les militant.e.s du SE-Unsa 64 ont participé aussi activement aux instances des associations complémentaires de l'Enseignement Public : Ageem, PEP, Ligue de l'Enseignement, Francas.

Des outils de communication au service d'un syndicat dynamique

Le SE-Unsa 64, a également diffusé chaque rentrée scolaire une publication « L'Enseignant des Pyrénées Atlantiques » et une lettre en ligne hebdomadaire. Nous avons fait le choix de continuer à alimenter notre site internet en le recentrant sur une actualité plus locale. Pour diffuser le plus largement possible les valeurs et les actions de l'Unsa, le SE-Unsa 64 a organisé des conférences de presse (rentrée scolaire, direction d'école, collèges publics) et a diffusé des communiqués de presse vers les médias locaux.

Nous avons continué à utiliser régulièrement les SMS pour informer nos collègues syndiqués. Afin d'informer le plus grand nombre de nos actions et de notre actualité, le SE-Unsa 64 et ses militant.e.s sont également présents sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter).

Merci

Le SE-Unsa des Pyrénées-Atlantiques remercie vivement les militantes, les militants et sa salariée qui s'impliquent depuis de nombreuses années, avec conviction et engagement. Elles et ils sont les artisans de l'activité intense de notre section au service des adhérents et plus largement des personnels 1er et 2nd degrés du département.

Le SE-Unsa des Pyrénées-Atlantiques remercie également celles et ceux, sans qui cette activité ne serait pas possible : les adhérentes et les adhérents qui nous font confiance, les retraité.e.s qui nous restent encore fidèles.

Le SE-Unsa des Pyrénées-Atlantiques, à l'aube de nouvelles élections présidentielles, dans un contexte incertain voire à risques portera encore et toujours fièrement son syndicalisme combatif, réformiste et progressiste. Il militera, avec le soutien de ses adhérents pour la promotion des valeurs républicaines (Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité) et un idéal de société basé sur la solidarité et la réduction des inégalités, seuls remparts contre l'individualisme, le libéralisme, le populisme et les extrémismes.



Une période compliquée pour l'Education nationale et ses personnels

- ⇒ Réductions budgétaires et suppressions de postes dans le 2d degré
- ⇒ Politique des HSA
- ⇒ Formation professionnelle sans cesse remise en question
- ⇒ Réformes des lycées sans moyens ni accompagnements suffisants



- ⇒ Remise en cause du paritarisme
- ⇒ « Mérite », profilage mis à toutes les sauces
- ⇒ GRETA, CIO et leurs personnels dans la tourmente



- ⇒ Ecole inclusive sans moyens suffisants
- ⇒ Adaptations incessantes à la crise sanitaire
- ⇒ Conditions de travail fortement dégradées

Dans ce contexte, la Section Académique de Bordeaux n'a eu de cesse de s'adapter pour être toujours au plus proche des collègues, au service des enseignants, des personnels d'éducation, d'orientation, de surveillance et d'accompagnement en :

- ⇒ **Informant, communiquant** : circulaires pour affichage, appels téléphoniques, courriels, lettres en ligne catégorielles, SMS, site académique (<http://sections.se-uns.org/bordeaux/>) mis à jour très régulièrement.
Dans la période confinement, nous avons renforcé nos moyens de communication à distance (courriel, téléphonique)
- ⇒ **échangeant, débattant** : les stages, organisés chaque année, se sont poursuivis y compris en visio
- ⇒ **défendant, proposant, contrôlant** : avec la fin de certaines compétences des CAPA, nous avons sollicité, obtenu et investi les groupes de travail pour mettre en place les nouvelles règles mobilité et promotions (Lignes Directrices de Gestion). Interlocuteur reconnu par l'administration, la section académique continue à œuvrer pour faire évoluer ces règles pour un meilleur service aux personnels. Nous avons investi les procédures de recours et accompagnons individuellement tous les collègues qui nous sollicitent. Notre taux de réussite à l'accompagnement des recours mobilité dépasse aujourd'hui les 75%.



⇒ **réagissant et s'opposant** : contre la remise en cause du paritarisme. Avec vous, nous avons mis en place des procédures contre :



- l'opacité des résultats promotions, dès l'avis Rectrice ;

ob- - les dégradations des conditions de travail (en CHSCTA, nous avons tenu l'ouverture de groupe de travail sur les conditions de travail des CPE et vies scolaires, le renforcement de la protection fonctionnelle.

Nous avons porté quotidiennement les besoins des personnels face à la crise sanitaire ... Nous avons alerté la Rectrice sur les difficultés des AESH ...)



- les conditions d'affectation des TZR et des contractuels.

⇒ **rencontrant, écoutant, accompagnant** : accueil journalier à la section par téléphone. A chaque fois, les collègues sont assurés de la meilleure écoute à l'exposé de leurs problèmes, de la recherche d'une solution, leur accompagnement auprès de l'administration.



ou de

Dans ce contexte, le Section Académique de Bordeaux agit POUR la défense et la promotion d'un service public d'éducation nationale de qualité.

Ce travail, nous le menons dans le cadre :

- ⇒ des instances officielles (CTA, CAEN et groupes de travail)
- ⇒ d'audiences (Rectorat, Région, INSPE, députés, élus locaux ...)
- ⇒ des actions nationales lancées sur ces thèmes



Dans ce contexte, la Section Académique de Bordeaux, en plein développement, vous remercie pour votre adhésion, votre participation, votre confiance.

⇒ Développer et diversifier le réseau militant est une de nos préoccupations : notre équipe accueille des jeunes et moins jeunes, de tous corps, femmes et hommes, titulaires et contractuels, du 1^{er} degré au post-bac. Cette diversité est notre force, notre richesse. N'hésitez pas à venir rejoindre les forces militantes.

⇒ Les élections professionnelles de décembre 2018 nous ont permis de renforcer notre représentativité. Plus que jamais le SE-UNSA est la 2^{ème} force syndicale de l'Académie de Bordeaux. Transparence, équité et efficacité pour les personnels, tel est notre moteur d'action.

Faire vivre un syndicalisme multicatégoriel et unitaire, c'est notre choix fondé sur notre conception du système éducatif et sur une conviction : l'Ecole ne pourra affronter les défis qui sont les siens que si l'on parvient à construire une véritable continuité éducative, de la maternelle au baccalauréat. Nous continuerons à être exigeant pour le changement.

Porter haut les couleurs d'une conception syndicale progressiste, promouvoir une conception syndicale porteuse des valeurs républicaines et démocratiques de liberté, d'égalité, de solidarité et de laïcité, tel est le sens de notre engagement.



Nous avons la volonté et l'ambition de faire adhérer à notre démarche de plus en plus de collègues : c'est toute l'orientation que nous souhaitons continuer de donner à notre travail.

L'équipe académique

1. QUI PEUT VOTER ?

Tout adhérent à jour de sa cotisation au titre de l'année scolaire 2016/2017 à la date de clôture du scrutin.

2. QUAND VOTER ?

Dans la période qui va du 1er au 18 décembre 2021 à minuit. Tout vote qui arrivera après ne pourra pas être pris en compte.

3. COMMENT VOTER ?

ATTENTION VOUS AVEZ 5 VOTES À ÉMETTRE

Rapport d'activité Départemental
Rapport d'Activité Académique
Rapport d'Activité National
Renouvellement du Conseil Syndical Départemental
Renouvellement du Conseil Syndical Académique

POUR LES 3 PREMIERS VOTES (RAPPORTS D'ACTIVITÉ)

Découpez les 3 bulletins de vote de votre choix et glissez-les dans une enveloppe bleue intitulée « Vote des rapports d'activité ».

POUR LE RENOUELEMENT DES CONSEILS SYNDICAUX :

Conseil Syndical Départemental :

Vous ne pouvez voter que pour une liste entière. Votre bulletin de vote ne doit comporter ni rature, ni surcharge sous peine d'annulation.

Conseil Syndical Académique :

Vous ne pouvez voter que pour une liste entière. Votre bulletin de vote ne doit comporter ni rature, ni surcharge, sous peine d'annulation.

Enfin, glissez vos 2 votes dans une enveloppe bleue intitulée « Election des Conseils Syndicaux ».

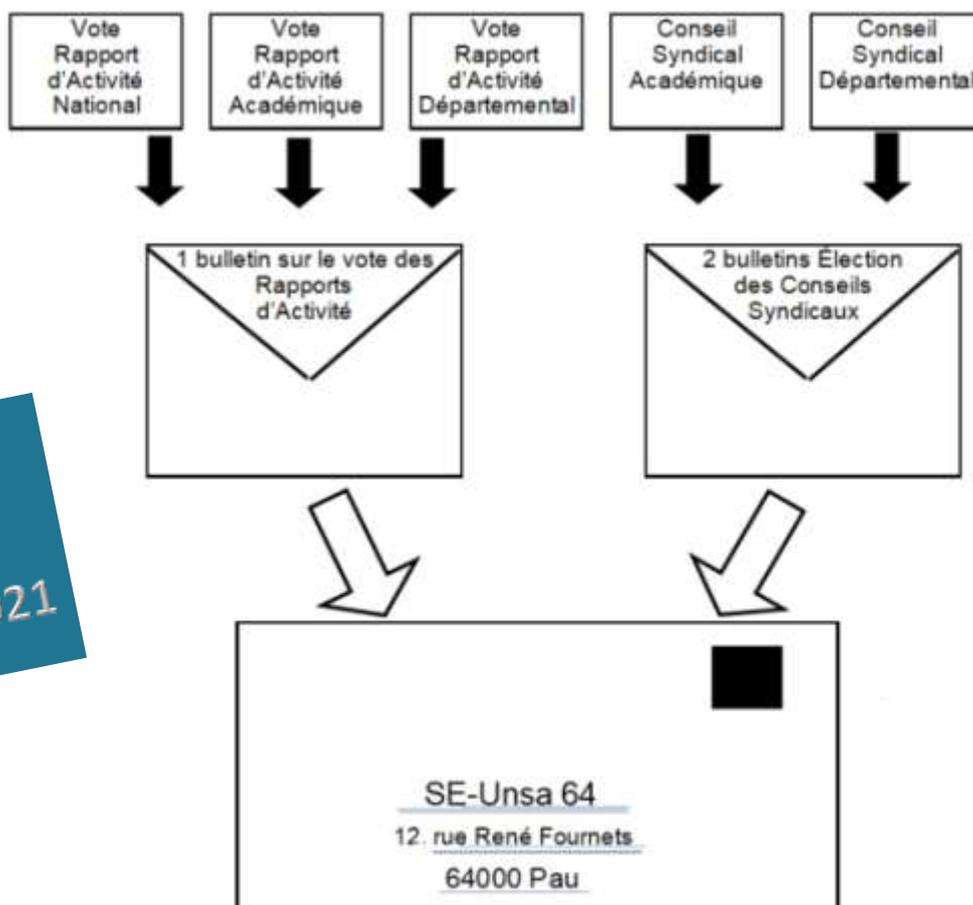
4. EXPÉDITION DES VOTES :

Insérez les 2 enveloppes dans l'enveloppe pré-imprimée à l'adresse de la section
Au dos de celle-ci, complétez le cadre comportant le nom, le prénom, l'adresse et signez-la.

ATTENTION !

N'OUBLIEZ PAS DE COMPLÉTER ET DE SIGNER VOTRE ENVELOPPE (TOUT OUBLI ANNULERAIT VOTRE VOTE)

Adressez votre vote à la section départementale par voie postale. Attention aux délais !
(Tout vote qui ne sera pas arrivé le 18/12/2021 à 0h ne sera pas comptabilisé).



**Votez
avant le
18 décembre 2021**

Bulletin de vote

Bulletin de vote

Bulletin de vote

Election au conseil syndical départemental

Liste des candidats

ABENIA Marthe - Agrégée collège
ALIAS Isabelle – Dir Mat
ANDRE Christine - Dir Prim
ARAMBARRI Camille – Certifiée collège
AROTCHAREN Maya - Adj Elem
BLANCHET Olivier – Adj Elem
CAMBERABERO Pierre - Retraité
CAUHAPEROU Laure - Agrégée Lycée
CHAILLET Alain – Dir Elem
CRUTCHET Marie Laure – Certifiée collège
DUPONT Véronique – Dir Mat
DUPUY Jean-Marie - Retraité
DURAND Pascale—Adj Mat
DUTOUR Valérie – Adj Spécialisée ULIS
ESCAPIL Patricia – Certifiée collège
FABREGAT Pauline – Agrégé Lycée
FALCUCCI Jérôme – Dir Prim
HIALE Franck – Certifié Collège
LABRO Claire - AESH
LAJUS Isabelle – Adj Occitan itinérant
LALANNE Audrey - Adj Elem
LARRIERE Cécile – Adj Spécialisée Segpa
LAVIT Chantal - Dir Mat
PEDUCASSE Pierre – Adj Elem
PEMOULIE Audrey – Adj Occitan
PORTE-LABORDE Nadia – CPE LP
RAVIER Sylvain – TR ZIL
ROUSSEAU Fabienne – Certifiée collège
SAINTE-CLUQUE Daniel – Dir Prim
WEIMANN Andréa - AESH

Rapport	Pour	<input type="checkbox"/>
	Contre	<input type="checkbox"/>
	Abstention	<input type="checkbox"/>

Rapport	Pour	<input type="checkbox"/>
	Contre	<input type="checkbox"/>
	Abstention	<input type="checkbox"/>

Rapport	Pour	<input type="checkbox"/>
	Contre	<input type="checkbox"/>
	Abstention	<input type="checkbox"/>

Election au conseil syndical académique

Liste des candidats

1er degré

Maya AROTCHAREN TR 64
Fanny BAQUERO-MARTINEZ Adj. Mat. 47
Vincent BOURGUIGNON Dir. Elem 33
Alain CHAILLET Dir. Elem 64
Elodie DARZACQ TRB 40
Thierry LANCELLE TR 47
Julien LARRERE Dir. Unique 40
Hélène MALETERRE Adj. Elem 24
Cédrine SANCIER Dir. Elem 33
Sabine TURSCHWEL Dir. Elem 24

2ème degré

Cathy AMBEAU PLP 33
Patricia ESCAPIL Certifiée 64
Evelyne FAUGEROLLE Certifiée 33
Vincent FAUVEL Certifié 33
Franck HIALE Certifié 64
Laurent LAPEYRE PLP 47
Marion MAS Professeure Contractuelle 33
Christine MOINE-UIBER Certifiée 33
Christophe NOWACZEK CPE 40
Sabine ROCHER Agrégée 33

Nom : Prénom :

Grade et fonction (1)

Établissement ou service (2)

À Madame l'Inspectrice/Monsieur l'Inspecteur
de l'Éducation nationale (3)
S/C de Madame la directrice/Monsieur le directeur de l'école.....

ou

À Madame/Monsieur (chef d'établissement)

Madame/Monsieur.....

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une autorisation d'absence, conformément au décret 82.447 du 28 mai 1982, afin de participer aux travaux du congrès départemental du SE-Unsa qui se déroulera

A Orthez, restaurant municipal
Du mercredi 12 janvier au jeudi 13 janvier 2022
De 9h00 à 17h00

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur....., l'expression de mes salutations respectueuses.

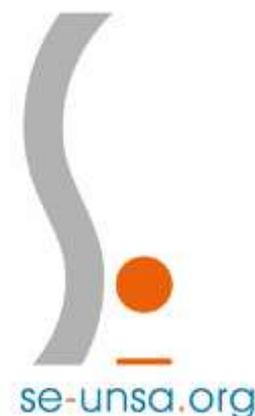
A , le

Signature :

Préciser le grade et la fonction occupée

Adresse précise de l'établissement et/ou du service

Utiliser la voie hiérarchique





Nom :

Prénom :

Etablissement :

CONVOCAATION

Donnant droit à autorisation spéciale d'absence

Décret 82-447 du 28 mai 1982 (art 14) – Circulaire FP 1487 du 18 novembre 1982
Note de service n° 85-043 du 1 février 1985 – Note de service n° 87-076 du 3 mars 1987

Cher(e) Camarade,

Tu es convoqué(e) au Congrès départemental du SE-UNSA en qualité de délégué. Celui-ci se tiendra :

Du mercredi 12 janvier au jeudi 13 janvier 2022
Salle de réunion du restaurant municipal

A ORTHEZ
Rue Jean-Marie Lhoste
64300 Orthez
De 9h à 17h

Comptant absolument sur ta présence,

Bien cordialement.

Le Secrétaire Départemental

Secrétaire Départemental du SE-UNSA